

Centres régionaux de préparation au C.A.P.I.

par

G. GAUDIN

La pédagogie de l'Ecole Moderne étant officialisée dans l'enseignement de l'enfance inadaptée par les instructions d'août 1964, il apparaît désirable que les vingt et un Centres régionaux entretiennent des rapports étroits avec l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne.

Ces rapports paraissent pouvoir exister à trois niveaux :

— d'une part entre l'équipe des éducateurs de chaque centre et les groupes départementaux Ecole Moderne pour l'organisation de conférences d'information, de séances cinématographiques, de démonstrations pédagogiques dans les classes, de stages pratiques dans les classes témoins de l'ICEM, d'expositions de travaux d'enfants ;

— d'autre part, au niveau des stagiaires, entre les maîtres peu ou mal informés des techniques Freinet, et ceux qui en ont déjà connaissance ou qui ont pratiqué effectivement cette pédagogie dans leur classe. Ces derniers sont invités à communiquer leurs nom et adresse au responsable de la commission Inadaptés ICEM, Gaudin, 21 rue M. Allégot, 92 - Meudon.

Il leur sera adressé une documentation précise pour l'organisation de leur travail d'information auprès de leurs camarades stagiaires ;

— par ailleurs, une circulaire ministérielle du 23-5-66 (B.O. du 2-6-66) invite les Centres Régionaux à recruter dans leur équipe d'éducateurs un instituteur spécialisé pour participer à la formation pédagogique des stagiaires. Les instituteurs détachés dans ces Centres et qui ont pratiqué dans leur classe de perfectionnement la pédagogie de l'Ecole Moderne sont invités à se faire connaître au responsable ci-dessus nommé (1). Un échange de vue sur l'orientation de leur travail pédagogique et les moyens adéquats de le mener à bien permettrait une plus grande efficacité dans leur tâche.

GAUDIN

(1) Gaudin a été détaché au Centre de formation de l'E.N. de Versailles.

(N.D.L.R.)